

COMMUNIQUÉ DES ALLUMÉS DU JAZZ

Il n'existe pas de filière musicale

La confusion, les hésitations, les contradictions, les précipités, les ralentis relatifs à la création d'un Centre National de la Musique exprimés récemment révèlent, si cela était encore nécessaire, l'incongruité d'une telle entreprise totalement inadaptée aux besoins et préoccupations des acteurs musicaux agissant dans les champs dit « indépendants » auxquels conviendrait mieux sans doute le mot de « artisans ».

Ce projet, en plus de son iniquité manifeste, a popularisé une expression particulièrement déplacée et nuisible : « la filière musicale » ; expression reprise, mimée et dupliquée en toute hâte par les politiques, les médias et autres protagonistes trop enclins à ignorer le sens des mots.

À l'exception du fait que la finalité serait la duplication de la musique (ce qui reste discutable), il n'existe aucun point commun entre les petits producteurs musicaux que nous sommes et les tenants de ce que l'on nomme « industrie musicale » chez qui tous les défricheurs ont été congédiés, comme il n'existe aucun point commun entre un petit paysan et les gigantesques groupes agro-alimentaires qui dévorent le monde ou un artisan cordonnier et la méga-industrie de la chaussure qui fait travailler des enfants pour toujours plus de profit. Il existe bien plus de rapports entre nous et ce petit paysan et cet artisan cordonnier qu'avec une « industrie musicale » qui n'a eu de cesse ces dernières années de se vider de l'intérieur et minimiser, ridiculiser, limiter voire étouffer la signification du geste musical. Le 4 avril dernier, un mois avant l'élection présidentielle, la création de l'Association de préfiguration du centre national de la musique composée de hauts fonctionnaires signifiait la mise en place hâtive du Centre National de la Musique. Un des objets de ses statuts est de « défendre les intérêts communs de la filière ». La consultation des musiciens importa peu. (1)

Nous, producteurs-artisans, agissons en pleine solidarité avec les musiciens, acteurs évidemment essentiels à toute vie musicale, à tout développement et souvent impliqués eux-mêmes dans le processus de production. Notre travail complète le leur, comme celui des disquaires indépendants, des associations organisatrices de concerts et de toutes celles et ceux qui avec peine et enthousiasme continuent à penser la musique comme une multiplicité d'expressions, qui savent encore aller vers les gens, jouer, créer, transmettre, communiquer et partager.

Et puisque jamais des décisions aussi simples que le prix unique du disque, ou la réduction de sa TVA à 5,5% n'ont été prises par les pouvoirs publics comme elles l'ont été pour le livre, considéré lui comme un objet culturel, nous ne saurions faire office de figurants autour de la table de la « filière » et cautionner la mise en oeuvre d'un Centre National de la Musique bis retardé pour cause d'attente de financement.

Ce que nous désirons voir pris en compte, ne pas voir étranglé par la violence des contraintes d'une « filière » factice et banalisée, c'est notre différence, notre imagination, notre commentaire poétique, notre audace, notre sens du réel, notre nécessité musicale, notre idée d'un monde meilleur, notre artisanat pour lesquels nous nous dépensons sans compter.

Les Allumés du Jazz, le 1 juillet 2012

(1) Les syndicats de musiciens consultés ont refusé de signer l'accord cadre du 28 février 2012. La grande majorité des musiciens de notre secteur n'adhère à aucun syndicat mais est impliquée dans des structures telles que Les Allumés du Jazz, Grands Formats, l'UMJ etc.